

Massaguel. Compostage individuel ou collectif

ABONNÉS



- Des seaux pour le compostage ont été distribués.

Environnement, Massaguel

Publié le 19/04/2022 à 05:13

Pascal Orbillot, le maire, indique qu'une analyse des sacs-poubelles noirs a été réalisée par Trifyl et que 70 % de leur contenu ne devrait pas y être comme les textiles qui devraient être déposés dans les colonnes du Relais et les papiers et emballages dans les bacs jaunes. Pour les 30 % de déchets organiques, c'est le compostage. Le SIPOM met à disposition des composteurs individuels ou collectifs. L'inauguration a eu lieu le vendredi 15 avril sur la place. Mme Rouanet, présidente du SIPOM de Revel, explique que fin 2023 les déchets alimentaires ne devront plus être mélangés aux autres. Elle remercie le maire de cette initiative et encourage à se lancer dans le compostage. Julie, en charge du compostage au SIPOM a expliqué ensuite les bases d'un compostage réussi. Petits seaux, guides du compostage sont disponibles à la mairie. Les consignes de tri ont été rappelées aux habitants. Pour un composteur pour votre jardin : www.sipom.fr ou 05 62 71 32 96. Il sera installé à votre domicile sur rendez-vous.